

# Suivi des retombées de poussières autour de la carrière de Liouc

---

## Rapport annuel 2021

ETU-2022-069 - Edition Juillet 2022



# CONDITIONS DE DIFFUSION

---

**Atmo Occitanie**, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

**Atmo Occitanie** met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

[contact@atmo-occitanie.org](mailto:contact@atmo-occitanie.org)

# SOMMAIRE

<b>SYNTHESE</b> .....	<b>1</b>
NIVEAU DE REFERENCE MENSUEL.....	1
DEPASSEMENT .....	1
COMMENTAIRES .....	1
SEUIL DEPASSE SUR TOUS LES POINTS DE MESURES .....	1
<b>1. CONTEXTE ET OBJECTIFS</b> .....	<b>2</b>
1.1. CONTEXTE .....	2
1.2. OBJECTIFS.....	2
<b>2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES</b> .....	<b>2</b>
2.1. HISTORIQUE .....	2
2.2. IMPLANTATION DU RESEAU DE MESURE .....	3
2.3. NIVEAUX DE REFERENCE.....	3
2.4. APPAREILLAGE UTILISE.....	3
2.5. FREQUENCE DES MESURES .....	3
<b>3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION</b> .....	<b>4</b>
3.1. EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL.....	4
3.2. EVOLUTION MENSUELLE DE L'EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL .....	4
3.3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND URBAIN (1 SITE A MONTPELLIER) .....	4
<b>4. CONDITION GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE</b> .....	<b>5</b>
4.1. EVOLUTION DU SITE EN 2021 (SOURCE : STE TERRISSE). .....	5
4.2. CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2021 .....	5
<b>5. BILAN DE L'ANNEE 2021</b> .....	<b>6</b>
5.1. TABLEAU DE RESULTATS 2021 .....	6
5.2. INFORMATION SUR LE RESEAU DE MESURES .....	6
5.3. MOYENNE GENERALE .....	7
5.4. DETAILS PAR PLAQUETTE.....	7
<b>6. CONCLUSIONS 2021 ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>11</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>11</b>

# SYNTHESE

En partenariat avec la société Terrisse, Atmo Occitanie réalise le suivi des retombées de poussières sèches sur 8 sites répartis autour de la carrière du Pied Bouquet. Concrètement, 12 campagnes de mesures d'un mois ont été réalisées en 2021.

- En 2021, le niveau d'empoussièrement sur le site de référence, éloigné de l'activité de la carrière reste anormalement élevé.
- Depuis 2019, les niveaux de retombées sèches autour de la carrière sont forts et en nette hausse par rapport aux années précédentes (2010-2018).
- Des sources de poussières autres que la carrière semblent influencer l'empoussièrement de la zone.
- Les éléments à disposition d'Atmo Occitanie ne permettent pas de déterminer :
  - l'origine de la forte hausse des niveaux de retombées sèches constatée entre 2019 et 2021 par rapport aux années précédentes (2010-2018),
  - les causes des très fortes variations dans les niveaux retombées sèches constatées pendant l'année 2021,

## RETOMBÉES SÈCHES : SITUATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DE RÉFÉRENCE MENSUEL

Niveau de référence mensuel	Dépassement	Commentaires
Seuil de 350 mg/m <sup>2</sup> /jour en moyenne mensuelle au-dessus duquel la gêne potentielle est importante	<b>OUI</b>	Seuil dépassé sur tous les points de mesures
Seuil de 1000 mg/m <sup>2</sup> /jour en moyenne mensuelle, empoussièrement exceptionnel	<b>OUI</b>	Seuil dépassé sur les points CP1, CP3, CP4, CP5, CP6, CP7 et CP8.

## RETOMBÉES SÈCHES : SITUATION POUR L'ANNÉE 2021

Numéro	Retombées totales en mg/m <sup>2</sup> /jour		Comparaison entre 2020 et 2021	
	Moyenne annuelle 2021 (Moyenne des 12 campagnes de mesures)	Moyenne annuelle 2020 (Moyenne des 12 campagnes de mesures)	Evolution	Pourcentage par rapport à 2020
CP 1	208	322	▼	- 35%
CP 2	302	337	▼	- 10%
CP 3	394	371	=	+ 6%
CP 4	398	363	▲	+ 10%
CP 5	309	311	=	- 1%
CP 6	290	369	▼	- 21%
CP 7	245	336	▼	- 27%
CP 8	532	334	▲	+ 59%
<b>Moyenne globale du réseau</b>	<b>335</b>	<b>343</b>	<b>=</b>	<b>- 2%</b>

### Légende :

Moyenne annuelle	Qualificatif
< 150 mg/m <sup>2</sup> /jour	Empoussièrement faible
150 à 250 g/m <sup>2</sup> /jour	Empoussièrement moyen
> 250 mg/m <sup>2</sup> /jour	Empoussièrement fort

# 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

---

## 1.1. Contexte

La société Terrisse a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables<sup>1</sup> dans l'environnement de la carrière de Pied Bouquet. Une convention signée entre Terrisse et Atmo Occitanie précise le programme de mesures mis en place.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Elle répond à l'objectif 3-1 « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

## 1.2. Objectifs

Les objectifs du programme de mesures mis en œuvre sont :

- d'évaluer les niveaux de retombées sèches sur la zone étudiée,
- déterminer l'impact des activités d'exploitation de l'usine sur les niveaux de retombées sèches dans son environnement.

Le protocole mis en œuvre par Atmo Occitanie se réfère à la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 qui remplace celle de décembre 1973 (voir Annexe 1).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**<sup>1</sup>. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux particules en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

# 2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES

---

## 2.1. Historique

Un réseau permanent de suivi des retombées atmosphériques sèches, constitué de 6 points de mesures, est en place depuis 2010.

---

<sup>1</sup> On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrière, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.



## 2.2. Implantation du réseau de mesure

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

☞ **le plan de l'implantation est fourni en annexe 3.**

## 2.3. Niveaux de référence

En l'absence de seuil réglementaire, Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques sèches de la région.

Empoussièremment mensuel (retombées sèches)		Empoussièremment annuel (retombées sèches)	
Empoussièremment ponctuel	Qualificatif	Moyenne annuelle	Qualificatif
> 350 mg/m <sup>2</sup> /jour	Gêne potentielle importante	< 150 mg/m <sup>2</sup> /jour	Empoussièremment faible
> 1000 g/m <sup>2</sup> /jour	Empoussièremment qualifié d'exceptionnel	150 à 250 g/m <sup>2</sup> /jour	Empoussièremment moyen
		> 250 mg/m <sup>2</sup> /jour	Empoussièremment fort

La norme allemande fixe à 350 mg/m<sup>2</sup>/jour le seuil des nuisances importantes.

## 2.4. Appareillage utilisé



Les retombées atmosphériques sèches se déposent sur une plaquette métallique enduite d'un fixateur, de dimension 5cm x 10cm, installée horizontalement à 1,5 m de haut. Chaque plaquette est repérée par un numéro et possède une surface utile d'exposition de 50cm<sup>2</sup>.

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

## 2.5. Fréquence des mesures

Le protocole mis en place (campagne de mesures d'un mois en continu soit 12 mesures par an) permet d'assurer un suivi toute l'année.

La durée de chaque campagne de mesures est comprise entre 24 à 36 jours, en se rapprochant le plus souvent possible de 30 jours.

Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

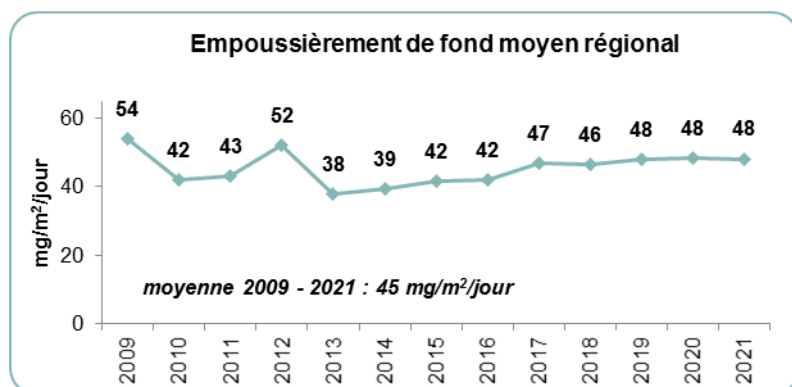
Les résultats des mesures de retombées atmosphériques sèches sont exprimées en mg/m<sup>2</sup>/jour.

## 3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION

L'empoussièrement de fond est déterminé à partir des plaquettes de référence constituant les réseaux de mesures de poussières sédimentables (voir paragraphe « Description d'un réseau de mesure des PSED » de l'Annexe 1).

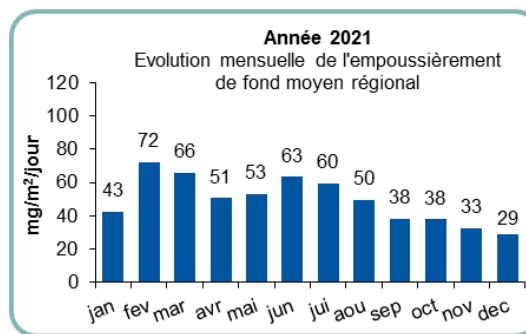
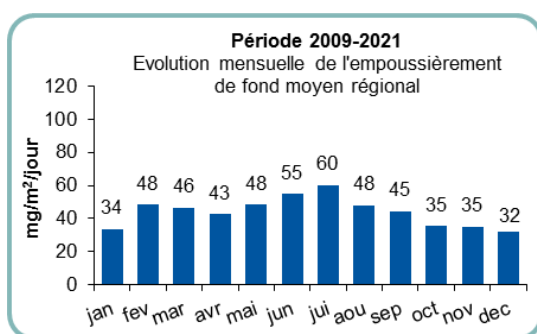
**Rappel** : une plaquette de référence est placée en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée ; elle est représentative de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance.

### 3.1. Empoussièrement de fond moyen régional



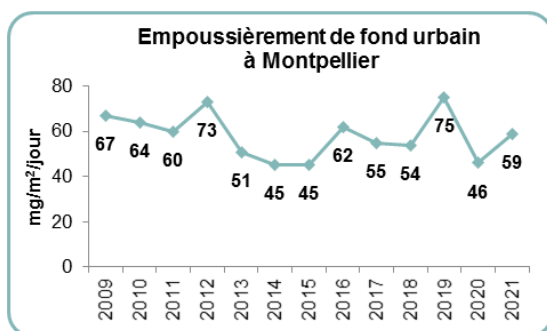
L'empoussièrement de fond moyen sur la région reste stable depuis 2017.

### 3.2. Evolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional



En 2021, l'évolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional se distingue sensiblement du profil « classique<sup>2</sup> » avec des niveaux d'empoussièrement plus élevés en février et mars suite à des épisodes de particules désertiques en provenance du Sahara qui ont touché le Sud de la France.

### 3.3. Empoussièrement de fond urbain (1 site à Montpellier)



En 2021, l'empoussièrement de fond urbain mesuré à Montpellier s'élève à 59 mg/m<sup>2</sup>/jour

Il est en hausse par rapport à 2020, malgré une pluviométrie plus importante (+61%), probablement en lien avec une hausse de l'activité en zone urbaine en lien avec l'allègement des restrictions liées à la crise sanitaire (fin du confinement et du couvre-feu...)

<sup>2</sup> Augmentation des niveaux en période estivale et valeurs plus faibles en période hivernale.

## 4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

---

### 4.1. Evolution du site en 2021 (source : Sté Terrisse).

En 2021, l'exploitant n'a pas transmis d'information sur l'activité de la carrière.

### 4.2. Conditions météorologiques en 2021

L'étude météorologique a été réalisée :

- pour les précipitations : à partir des données de la station Météo France de Vic-le-Fesq.
- pour les vents : à partir des données de la station Météo France de Villevieille.

#### ● Précipitations :

En 2021, le cumul des précipitations (705 mm) est sensiblement équivalent à celui de 2020 (566 mm).

La répartition des précipitations est contrastée sur l'année 2021 :

- les mois de septembre (154 mm) et d'octobre (135 mm) concentrent 41% des précipitations annuelles,
- inversement, les mois de mars (aucune précipitation) et de janvier (10 mm) sont particulièrement secs.

#### ● Vents :

Les vents dominants sur le site (ANNEXE 6) sont les suivants :

- le Mistral, de secteur Nord (majoritaire)
- le Marin, de secteur Sud (minoritaire)

Pour plus d'informations, les caractéristiques météorologiques de l'année 2021 en Occitanie sont disponibles en ANNEXE 2.



## 5. BILAN DE L'ANNEE 2021

### 5.1. Tableau de résultats 2021

Période de l'année 2021	Identifiant plaquette et quantité en mg/m <sup>2</sup> /jour							
	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5	CP 6	CP 7	CP 8
05/01 - 05/02	407	750	1303	1496	1481	1601	1359	916
05/02 - 08/03	1063	174	390	772	924	730	635	728
08/03 - 06/04	243	279	337	575	655	588	335	1222
06/04 - 06/05	189	235	263	295	231	298	390	263
06/05 - 04/06	141	RAT	1062	316	100	48	59	30
04/06 - 05/07	94	627	325	536	93	63	34	32
05/07 - 05/08	161	250	201	126	35	17	13	MI
05/08 - 06/09	68	150	117	178	54	53	47	MI
06/09 - 06/10	41	153	88	111	33	15	17	MI
06/10 - 05/11	29	416	248	189	33	35	21	MI
05/11 - 06/12	33	125	180	116	34	25	23	MI
06/12 - 06/01	25	161	212	63	36	5	12	MI
<b>Maximum</b>	1063	750	1303	1496	1481	1601	1359	1222
<b>Minimum</b>	25	125	88	63	33	5	12	30
<b>Moyenne</b>	<b>208</b>	<b>302</b>	<b>394</b>	<b>398</b>	<b>309</b>	<b>290</b>	<b>245</b>	<b>532</b>

Légende : D= disparu ; RAT = retrouvé à terre ; AI=Accès impossible ; MI=Mesure invalidée

### 5.2. Information sur le réseau de mesures

Les ramassages des plaquettes sont effectués par l'exploitant ; les analyses des plaquettes exposées sont réalisées par Atmo Occitanie.

Aucune modification du réseau n'a été effectuée au cours de l'année.

La mesure de plaquette CP8 a été invalidée pour la période juillet à décembre inclus, celle-ci semble ne pas avoir été exposée par l'exploitant.

Un historique des mesures depuis 2010 est fourni en annexe 5.

## 5.3. Moyenne générale

**La moyenne générale du réseau s'établit, pour 2021, à 335 mg/m<sup>2</sup>/jour (empoussièrement fort), équivalente à celle de 2020 (343 mg/m<sup>2</sup>/jour).**

En 2021, comme depuis 2019, les moyennes mensuelles sont très hétérogènes. Cette variation dans les mesures n'était pas observée les années précédentes.

Ainsi, en 2021, la moyenne mensuelle la plus élevée a été constatée en janvier (1164 mg/m<sup>2</sup>/jour). A l'inverse, la moyenne mensuelle la plus faible a été observée en septembre (65 mg/m<sup>2</sup>/jour).

## 5.4. Détails par plaquette

### 5.4.1. Plaquette de référence

**La plaquette 8**, située à environ 1400 mètres au Sud de la carrière, sert de référence.

Elle affiche de fortes retombées sèches (532 mg/m<sup>2</sup>/jour), supérieures à celles de 2019 (334 mg/m<sup>2</sup>/jour) et à l'empoussièrement régional moyen de fond de l'année 2021 (48 mg/m<sup>2</sup>/jour).

En 2021, il n'y a pas de mesures disponibles de juillet à décembre car la plaquette semble ne pas avoir été exposée par l'exploitant durant cette période.

La moyenne 2021, calculée à partir des 6 périodes de mesures disponibles, est la plus élevée depuis le début des mesures en 2010.

En 2021,

- le seuil mensuel de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé trois fois : en janvier (916 mg/m<sup>2</sup>/jour) et février (728 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé deux fois en 2020.
- le seuil mensuel de 1000 mg/m<sup>2</sup>/jour, à partir duquel l'empoussièrement est qualifié d'exceptionnel, a été dépassé 1 fois en mars (1222 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé une fois en 2020.

**En 2021, comme en 2020, les niveaux de retombées sèches sont anormalement élevés pour une plaquette de référence.** La plaquette 8 a dû être influencée par des sources de poussières qui, compte tenu de sa position, ne peut pas être la carrière.

Le niveau régional moyen de retombées sèches pour l'année 2021, déterminé à partir des plaquettes de référence constituant les réseaux de mesures de poussières sédimentables, s'élève à 48 mg/m<sup>2</sup>/jour. Il servira de référence dans ce rapport.

## 5.4.2. Ouest de la carrière

**La plaquette 4** est située à proximité immédiate à l'Ouest de la carrière

En 2021, elle présente de fortes retombées sèches (398 mg/m<sup>2</sup>/jour), supérieures à celles de 2020 (363 mg/m<sup>2</sup>/jour) et à l'empoussièrement régional moyen de fond de l'année 2021 (48 mg/m<sup>2</sup>/jour).

En 2021,

- une très forte variation dans les niveaux de retombées sèches est observée tout le long de l'année : il y a ainsi un facteur 24 entre les retombées sèches les plus faibles enregistrées en décembre (63 mg/m<sup>2</sup>/jour) et les plus élevées constatées en janvier (1496 mg/m<sup>2</sup>/jour).
- le seuil mensuel de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé trois fois : en février (772 mg/m<sup>2</sup>/jour), mars (575 mg/m<sup>2</sup>/jour) et juin (536 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé cinq fois en 2020.
- le seuil mensuel de 1000 mg/m<sup>2</sup>/jour, à partir duquel l'empoussièrement est qualifié d'exceptionnel, a été dépassé une fois en janvier (1496 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé une fois en 2020.

## 5.4.3. Est de la carrière

**La plaquette 2** est située à proximité immédiate à l'Est de la carrière.

Elle enregistre de fortes retombées sèches (302 mg/m<sup>2</sup>/jour), néanmoins inférieures à celles de 2020 (337 mg/m<sup>2</sup>/jour) mais nettement supérieures à l'empoussièrement régional moyen de fond de l'année 2021 (48 mg/m<sup>2</sup>/jour).

En 2021,

- les niveaux de retombées sèches varient fortement dans l'année : il y a ainsi un facteur 6 entre les retombées sèches les plus faibles enregistrées en novembre (125 mg/m<sup>2</sup>/jour) et les plus élevées constatées en janvier (750 mg/m<sup>2</sup>/jour).
- le seuil mensuel de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé 3 fois, en janvier (750 mg/m<sup>2</sup>/jour), juin (627 mg/m<sup>2</sup>/jour) et novembre (416 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé cinq fois en 2020.

## 5.4.4. Nord de la carrière

**La plaquette 1** est située à environ 250 mètres au Nord de la carrière.

Elle affiche en 2021 un empoussièrement moyen (208 mg/m<sup>2</sup>/jour), nettement inférieurs à celui de 2020 (322 mg/m<sup>2</sup>/jour, empoussièrement fort) mais néanmoins supérieur à l'empoussièrement régional moyen de fond de l'année 2021 (48 mg/m<sup>2</sup>/jour).

En 2021,

- les niveaux de retombées sèches varient fortement dans l'année : il y a ainsi un facteur 42 entre les retombées sèches les plus faibles enregistrées en décembre (25 mg/m<sup>2</sup>/jour) et les plus élevées constatées en février (1063 mg/m<sup>2</sup>/jour),
- le seuil mensuel de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé une fois en janvier (407 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé trois fois en 2020.
- le seuil mensuel de 1000 mg/m<sup>2</sup>/jour, à partir duquel l'empoussièrement est qualifié d'exceptionnel, a été dépassé une fois en février (1063 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait aussi été dépassé une fois en 2020.

### 5.4.5. Sud de la carrière

**La plaquette 3** est située à environ 100 mètres au Sud de la carrière.

Elle enregistre de fortes retombées sèches (394 mg/m<sup>2</sup>/jour), du même ordre de grandeur que celles de 2020 (371 mg/m<sup>2</sup>/jour) et nettement supérieures à l'empoussièrément régional moyen de fond de l'année 2021 (48 mg/m<sup>2</sup>/jour).

En 2021,

- la moyenne annuelle est la plus élevée depuis le début des mesures en 2010,
- les niveaux de retombées sèches varient fortement dans l'année : il y a ainsi un facteur 15 entre les retombées sèches les plus faibles enregistrées en septembre (88 mg/m<sup>2</sup>/jour) et les plus élevées constatées en janvier (1303 mg/m<sup>2</sup>/jour),
- le seuil mensuel de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé une fois : en février (390 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait aussi été dépassé quatre fois en 2020.
- le seuil mensuel de 1000 mg/m<sup>2</sup>/jour, à partir duquel l'empoussièrément est qualifié d'exceptionnel, a été dépassé deux fois : en janvier (1303 mg/m<sup>2</sup>/jour) et mai (1062 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil n'avait pas été dépassé en 2020.

**La plaquette 5** est située à environ 700 mètres au Sud de la carrière.

Elle affiche de fortes retombées sèches (309 mg/m<sup>2</sup>/jour), du même ordre de grandeur que celles de 2020 (311 mg/m<sup>2</sup>/jour) et nettement supérieures à l'empoussièrément régional moyen de fond de l'année 2021 (48 mg/m<sup>2</sup>/jour).

En 2021,

- les niveaux de retombées sèches varient fortement dans l'année : il y a ainsi un facteur 45 entre les retombées sèches les plus faibles enregistrées en septembre/octobre (33 mg/m<sup>2</sup>/jour) et les plus élevées constatées en janvier (1481 mg/m<sup>2</sup>/jour),
- le seuil mensuel de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé deux fois : en février (924 mg/m<sup>2</sup>/jour) et mars (655 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé cinq fois en 2020,
- le seuil mensuel de 1000 mg/m<sup>2</sup>/jour, à partir duquel l'empoussièrément est qualifié d'exceptionnel, a été dépassé une fois en janvier (1481 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil n'avait pas été dépassé en 2020.

**La plaquette 6** est située à environ 1100 mètres au Sud de la carrière.

Elle présente de fortes retombées sèches (290 mg/m<sup>2</sup>/jour), en diminution par rapport à celles de 2020 (369 mg/m<sup>2</sup>/jour) et nettement supérieures à l'empoussièrément régional moyen de fond de l'année 2021 (48 mg/m<sup>2</sup>/jour).

En 2020,

- les niveaux de retombées sèches varient fortement dans l'année : il y a ainsi un facteur 320 entre les retombées sèches les plus faibles enregistrées en décembre (5 mg/m<sup>2</sup>/jour) et les plus élevées constatées en janvier (1601 mg/m<sup>2</sup>/jour),

- le seuil mensuel de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé deux fois : en février (730 mg/m<sup>2</sup>/jour) et mars (588 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé deux fois en 2020.
- le seuil mensuel de 1000 mg/m<sup>2</sup>/jour, à partir duquel l'empoussièrement est qualifié d'exceptionnel, a été dépassé une fois : en janvier (1601 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé trois fois en 2020.

**La plaquette 7** est située à environ 1300 mètres au Sud de la carrière.

Elle affiche en 2021 un empoussièrement moyen (245 mg/m<sup>2</sup>/jour), en diminution par rapport à celles de 2020 (336 mg/m<sup>2</sup>/jour, empoussièrement fort) mais néanmoins nettement supérieures à l'empoussièrement régional moyen de fond de l'année 2021 (48 mg/m<sup>2</sup>/jour).

En 2021,

- les niveaux de retombées sèches varient fortement dans l'année : il y a ainsi un facteur 113 entre les retombées sèches les plus faibles enregistrées en décembre (12 mg/m<sup>2</sup>/jour) et les plus élevées constatées en janvier (1359 mg/m<sup>2</sup>/jour),
- le seuil mensuel de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé deux fois : en février (635 mg/m<sup>2</sup>/jour) et avril (390 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé quatre fois en 2020.
- le seuil mensuel de 1000 mg/m<sup>2</sup>/jour, à partir duquel l'empoussièrement est qualifié d'exceptionnel, a été dépassé une fois en janvier (1359 mg/m<sup>2</sup>/jour). Ce seuil avait été dépassé une fois en 2020.

**Les plaquettes 3, 5, 6 et 7** sont situées au Sud de la carrière à distance, sous le Mistral. Généralement, l'empoussièrement diminue rapidement avec la distance à la source d'émissions. Or, de manière surprenante, ces plaquettes montrent une faible décroissance de l'empoussièrement avec la distance. Des sources de poussières autres que la carrière semblent donc influencer les plaquettes 5, 6 et 7.

## 6. CONCLUSIONS 2021 ET PERSPECTIVES

---

En 2021,

- comme depuis 2019, les niveaux de retombées sèches autour de la carrière sont élevés par rapport aux années précédentes,
- le niveau d'empoussièrement sur le site de référence, éloigné de l'activité de la carrière reste anormalement élevé,
- de manière étonnante, les mesures mettent en évidence une faible décroissance des niveaux d'empoussièrement sous le Mistral de la carrière montrant ainsi une probable influence d'autres sources de poussières sur cette zone,
- l'activité de la carrière semble avoir une forte influence sur les niveaux de retombées sèches dans son environnement proche,
- de très fortes variations sont enregistrées dans les niveaux de retombées sèches mesurées sur la zone.

Les éléments à disposition d'Atmo Occitanie ne permettent pas de déterminer :

- l'origine de la forte hausse des niveaux de retombées sèches constatée entre 2019 et 2021 par rapport aux années précédentes (2010-2018),
- les causes des fortes variations dans les niveaux d'empoussièrement,

En 2021, le dispositif de surveillance des retombées de poussières autour de la carrière va évoluer vers des mesures par jauges selon la norme AFNOR NF X 43-014.

## TABLE DES ANNEXES

---

[ANNEXE 1](#) : Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)

[ANNEXE 2](#) : Caractéristiques météorologiques de l'année 2020 en Occitanie

[ANNEXE 3](#) : Plan d'implantation du réseau

[ANNEXE 4](#) : Résultats 2021

[ANNEXE 5](#) : Historique des résultats depuis 2010

[ANNEXE 6](#) : Rose des vents 2021

[ANNEXE 7](#) : Consigne de ramassage des plaquettes de dépôts



# ANNEXE 1 : Procotole de mesures des poussières sédimentable (PSED)

Le protocole de mesure des poussières sédimentables mis en oeuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 (*détermination de la masse des retombées atmosphériques sèches – Prélèvement sur plaquettes de dépôts – Préparation et traitement*) qui remplace celle de décembre 1973 (*mesure de retombées par la méthode des plaquettes de dépôt*).

Ce protocole est intégré à la démarche qualité d'Atmo Occitanie (certification ISO 9001 version 2008).

## 1. Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

## 2. Appareillage utilisé



Les poussières sédimentables se déposent sur une plaquette métallique de surface connue (50 cm<sup>2</sup>), enduite d'un fixateur et installée horizontalement à 1,5 m de haut (voir photo ci-contre)

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

## 3. Temps d'exposition

La durée d'exposition des plaquettes a été fixée à un mois. Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

## 4. Analyse au laboratoire



Les analyses réalisées par Atmo Occitanie se déroulent en 3 temps :

- Lavage de la plaquette à l'aide d'un solvant afin de récupérer les poussières sur un filtre préalablement pesé,
- Passage du filtre chargé de poussières à l'étuve pour évaporer le solvant.
- Pesée du filtre chargé de poussières.
- Les résultats sont exprimés en milligrammes de poussières déposées par mètre carré et par jour (**mg/m<sup>2</sup>/jour**).

## ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2021 en Occitanie

(source : Météo France)

---

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuel de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

### Janvier 2021 : « Froid et neigeux, pluviométrie très contrastée »

Après une année 2020 globalement d'une grande douceur, janvier est caractérisé par son froid avec une anomalie à la normale de  $-0.9^{\circ}\text{C}$ .

Les précipitations régionales sont très contrastées. Par ancienne région économique, les cumuls mensuels sont disparates, tantôt largement déficitaires sur Languedoc Roussillon (déficit de 35% par rapport à la normale), tantôt excédentaires sur Midi-Pyrénées (il a plu 1.5 fois la normale).

La durée d'ensoleillement est faible des Pyrénées au nord de la région avec un déficit de 20 à 35 %, proche de la normale vers les départements proches de la Méditerranée. Lors de la première décade, des chutes de neige se sont produites parfois en moyenne-montagne et en plaine.

### Février 2021 : « Temps peu arrosé sauf sur les Cévennes et très doux »

Après le froid du mois de janvier, les températures de février sont douces pour la saison. Les précipitations sont faibles malgré un ciel souvent nuageux.

Le bilan régional des températures moyennes est de  $+8,7^{\circ}\text{C}$  soit un excédent  $+3,5^{\circ}\text{C}$  par rapport à la normale. Il est moins marqué sur les départements du pourtour méditerranéen et compris entre  $+3$  et  $+4^{\circ}\text{C}$  ailleurs, il dépasse localement  $+4^{\circ}\text{C}$  en de nombreux endroits.

Contrairement aux mois précédents plutôt bien arrosés, février 2021 est déficitaire en pluie. Avec un cumul mensuel moyen sur la région de 58 mm, le déficit est de 17% par rapport à la normale. Seuls, les Cévennes Héraultaises et le sud du Tarn et l'Aveyron sont très abondamment arrosés.

L'indice quotidien d'humidité des sols sur la région, est voisin de la médiane en fin de mois, plutôt faible en fin de période de recharge.

Le temps est peu ensoleillé sur le Languedoc, l'ensoleillement y est déficitaire de 20 à 40% en lien avec de fréquentes entrées maritimes sur le Languedoc, mais voisin de la normale sur l'ouest de l'Occitanie

### Mars 2021 : « Temps sec, bien ensoleillé et venté. »

Après la douceur du mois de février, les températures de mars sont de saison, mais l'on observe d'importantes variations quotidiennes durant le mois et de très grands écarts thermiques entre minimales et maximales, en fin de mois. Le bilan régional des températures moyennes est de  $+8,4^{\circ}\text{C}$ , inférieur de  $0.3^{\circ}\text{C}$  à celui de février! Mais encore excédentaire de  $+0,44^{\circ}\text{C}$  par rapport à la normale.

Dans le prolongement du mois précédent, mars 2021 reçoit peu de précipitations. Avec un cumul mensuel moyen sur la région de 26 mm, le déficit est de 38% par rapport à la normale. Ce déficit hydrique pouvant dépasser localement 80 à 90%. Les seules pluies significatives du mois se concentrent sur le département de l'Hérault.

Le temps est bien ensoleillé sur le Languedoc. A l'exception du sud des départements pyrénéens, l'ensoleillement est partout excédentaire de 10 à 20% du nord au sud.

Les vents sont souvent soutenus. Ils sont rarement très forts sur Midi-Pyrénées, alors qu'en Languedoc- Roussillon, mistral et tramontane dépassent fréquemment 100 km/ h du 17 au 22.

## ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2021 en Occitanie

(source : Météo France)

---

### Avril 2021 : « Sec et un épisode de froid préjudiciable »

Avril est caractérisé par sa sécheresse et surtout par un épisode de gelée tardive arrivant dans la foulée d'un éveil printanier précoce avec des températures minimales particulièrement basses les 7 et 8 générant une situation très préjudiciable en termes de production agricole.

Le cumul mensuel global est de 43 mm ce qui représente un déficit à la normale important, de 53 %. Ce déficit est plus important sur l'ouest de la région (61%) et moins marqué sur le Languedoc-Roussillon (43%) grâce aux pluies de fin du mois qui ont atténué temporairement la sécheresse.

Périodes de douceur et de fraîcheur se sont enchaînées, douceur en début de mois jusqu'au 5 puis première vague de froid du 6 au 8 suivie d'une seconde allant du 11 au 19, la dernière décade étant à nouveau plutôt douce. De ce fait, l'anomalie pour la température moyenne mensuelle est globalement de -0.3 °C.

L'ensoleillement est relativement généreux dans la plaine languedocienne, plutôt conforme dans le Roussillon. Sur l'ouest de la région le mois est nettement plus ensoleillé que la normale, excédentaire de l'ordre de 10 à 15 % au pied des Pyrénées, 20 à 30% ailleurs.

### Mai 2021 : « Assez frais, pluvieux au nord, très sec au sud »

Mai est relativement frais pour la saison, au second rang des mois de mai les plus frais depuis 8 ans avec une anomalie de -1°C à la normale, les périodes de fraîcheur (du 1er au 3, et du 11 au 26) alternant avec des périodes de douceur.

Le cumul mensuel global est de 79 mm ce qui représente un déficit à la normale de 12 %. La répartition du cumul est disparate : il est déficitaire des départements pyrénéens à l'ouest de l'Aude et en Camargue gardoise, excédentaire ailleurs. Un épisode pluvio-orageux très actif s'est produit le 10 donnant de forts cumuls sur les Cévennes jusqu'à plus de 200mm.

L'ensoleillement est relativement généreux dans la plaine languedocienne et le pays toulousain, déficitaire par contre dans l'Albigeois

### Juin 2021 : « Temps orageux et chaud en plaine »

Avec 78 mm de pluies en moyenne, la pluviométrie en Occitanie est excédentaire de +15%. Ce mois de juin est bien arrosé, avec de fréquents orages qui donnent de fortes disparités dans la répartition des précipitations. Elles sont généralement comprises entre 20 et 80 mm en plaine, mais 80 à 150 mm sur le relief : on ne relève, par exemple, que quelques mm dans le delta et la vallée du Rhône, alors que les cumuls de pluie sont supérieurs à 150 mm sur une bonne partie du Lot.

Juin 2021 est plus chaud que la normale comme fréquemment ces dernières années, avec un excédent thermique de +1,5°C.

Ces anomalies de températures (notamment les maximales) sont plus sensibles sur le littoral que sur les zones de relief. Sur le pourtour méditerranéen, elles dépassent localement +3°C. Les zones les moins concernées par ces fortes chaleurs correspondent aux zones les plus arrosées par les orages.

Bien que de fortes rafales aient été enregistrées à plusieurs reprises sous orage, la vitesse moyenne du vent est conforme aux normales de juin, voire légèrement inférieure.

La durée d'ensoleillement est partout assez proche des valeurs habituelles de juin, l'écart à la normale restant généralement inférieur à 10 %.

## ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2021 en Occitanie

(source : Météo France)

---

### Juillet 2021 : « Plutôt arrosé, orageux et relativement frais pour la saison »

Juillet est bien arrosé avec globalement un excédent de plus de 40 % de la normale pour la région. Toutefois, les cumuls mensuels sont disparates du fait notamment de foyers orageux locaux : il a tonné un jour sur 2 en Midi -Pyrénées. Si le sud de l'Hérault (notamment dans le secteur de Pézenas), le centre-Aveyron, le haut-Languedoc, le nord du pays toulousain ou le causse du Larzac sont très bien arrosés et donc largement excédentaires, en revanche, les départements pyrénéens et l'est du Gard sont restés plutôt déficitaires.

Juillet est également caractérisé par sa fraîcheur relative avec un écart à la normale de -0.4 °C sur l'ensemble de la région.

L'ensoleillement est contrasté, tantôt déficitaire comme dans l'Albigeois, le secteur de Nîmes, l'Aveyron tantôt excédentaire comme en pays toulousain, ou relativement proche de la normale comme dans la plaine languedocienne.

Côté régime de vent, les valeurs sont le plus souvent assez conformes sur l'ouest de la région mais la tramontane et le cers ont soufflé fort pendant 7 jours sur la partie méditerranée du 12 au 18.

### Août 2021 : « Sécheresse et fraîcheur relative pour la saison »

Août est très sec avec globalement un déficit de 63 % à la normale pour la région. Les cumuls mensuels sont le plus souvent inférieurs à 40 mm. Ils sont même inférieurs à 20 mm sur la moitié sud du Lot, la moitié est du Tarn, la majeure partie de l'Aude, le pays toulousain, la moitié sud du Tarn et Garonne et la moitié est des Pyrénées-Orientales.

Août est également caractérisé aussi, tout comme ce fut le cas en juillet, par sa fraîcheur avec un écart à la normale (1981-2010) de -0.3 °C globalement. Les départements méditerranéens sont toutefois conformes à la normale.

Souvent le soleil brille généreusement dans la plaine languedocienne, le Roussillon et le pays toulousain avec pour la durée d'ensoleillement mensuelles des écarts à la normale de 10 % (Perpignan) à 16 % (Montpellier).

### Septembre 2021 : « Chaud et très orageux »

Le temps est doux, les températures moyennes excèdent la normale de +1 à +2,5°C. Ce mois de septembre 2021 est ainsi dans le top 10 des mois de septembre les plus doux, grâce à une première quinzaine particulièrement agréable et des températures nocturnes particulièrement élevées.

En lien avec les orages très pluvieux qui ont circulé en début de mois, dans une atmosphère très chaude et humide apportée par les flux de sud ou sud-ouest, les cumuls mensuels de précipitations sont contrastés. Ils vont d'un très fort déficit de l'Hérault au sud Aveyron, en Lozère et plus localement dans le Gard, à un excédent très important à l'ouest de cette zone. Aux abords de la chaîne pyrénéenne, les écarts sont moins prononcés.

Ces orages très pluvieux car souvent peu mobiles n'étaient pas accompagnés de trop violentes rafales de vent, les vitesses maximales enregistrées en plaines restant inférieures à 90 km/h.

En rapport avec ce temps perturbé, l'ensoleillement mensuel est médiocre. Les déficits d'insolation allant de 5 à plus de 30% sur la région.

## ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2021 en Occitanie

(source : Météo France)

---

### Octobre 2021 : « Temps ensoleillé, températures de saison, pluies sur l'est »

Après le très doux mois de septembre, les températures moyennes d'octobre sont de saison, dans une ambiance souvent assez fraîche durant la première quinzaine mais plus douce en seconde partie de mois, à la faveur des maximales qui affichent une anomalie positive de +1°C, pour un déficit de -1°C à -2°C pour les températures nocturnes.

Le temps est plutôt sec avec un déficit hydrique moyenné sur la région de 23%. Les passages perturbés ont été rares mais actifs en début et toute fin de mois donnant une répartition des pluies très contrastée sur la région.

Les conditions anticycloniques ont dominé durant ce mois d'octobre 2021, favorisant un très bel ensoleillement sur l'ensemble de la région.

Comme le mois dernier, les vents sont généralement peu soutenus côté Midi -Pyrénées, alors qu'ils sont plus fréquents et plus soutenus en Languedoc-Roussillon.

### Novembre 2021 : « Temps frais et précipitations irrégulières »

Les températures, à peine de saison sur le pourtour méditerranéen, ont été généralement 1 à 2 °C en dessous des normales sur le reste de la région. La fraîcheur a dominé avec deux pics de froid assez marqués du 3 au 10 puis en toute fin de mois, du 26 au 30.

La pluviométrie, proche de la normale sur l'ouest de l'Occitanie a été très excédentaire de l'Ariège et du sud-est de la Haute-Garonne au golfe du Lion. Sur l'Aveyron, la Lozère, le nord du Gard et le nord-est de l'Hérault les déficits hydriques sont compris entre 30 et plus de 70%.

L'ensoleillement ne fait pas exception à la règle, les cumuls mensuels d'insolation sur l'est du Languedoc étant bien supérieurs à ceux relevés sur l'ouest de Midi-Pyrénées.

Sur l'ouest de la région, le temps est calme avec 1 à 3 jours de vent fort (>60 km/h) dans le mois. En Languedoc-Roussillon, les vents d'ouest à nord, très largement prédominants, soufflent fort dans le domaine du Mistral, de la Tramontane et sur les reliefs (Cévennes et Causses) avec 10 à 20 jours de vent fort.

### Décembre 2021 : « Cumuls de pluie contrastés, une fin de mois très douce »

Décembre est caractérisé par sa douceur et des cumuls de pluie contrastés, déficitaires dans le Gard, la Lozère, l'Hérault et la bande littorale allant de l'Aude à la Catalogne, abondantes en revanche sur les 2/3 ouest de la région Occitanie.

La moyenne de la température est supérieure à la normale de 1.6 °C, la période après Noël ayant été exceptionnellement douce pour une fin d'année avec des valeurs très largement supérieures à la normale (de 6 à 8 °C pour les 4 derniers jours du mois).

Le cumul global mensuel de précipitations de 115 mm est excédentaire de 27 % par rapport à la normale. L'ensoleillement est particulièrement généreux dans le pays toulousain et l'Albigeois, toujours excédentaire mais dans une moindre mesure dans la plaine languedocienne et le Roussillon.

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuel de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.



# ANNEXE 3 : Retombées de poussières sèches - Résultats 2021

## Carrière de Liouc Pied Bouquet – TERRISSE





## Réseau poussières sédimentables de Liouc

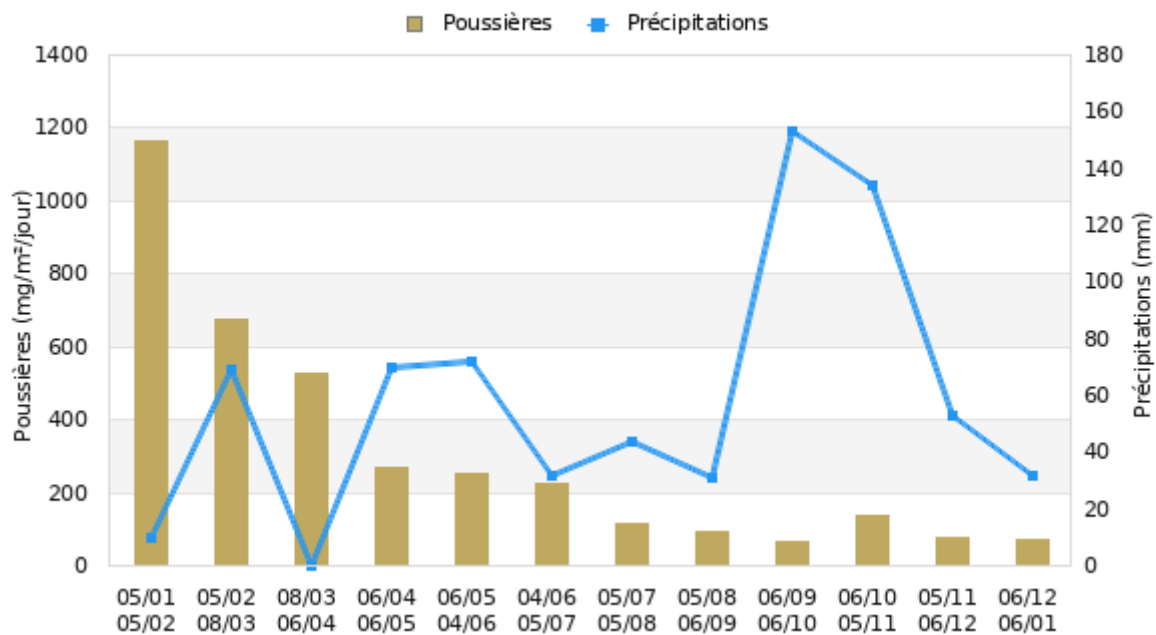
Tableau de résultats de l'année 2021

Période	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	CP6	CP7	CP8	MAX	MIN	MOY	PLUIE
05/01 - 05/02	407	750	1303	1496	1481	1601	1359	916	1601	407	1164	10
05/02 - 08/03	1063	174	390	772	924	730	635	728	1063	174	677	70
08/03 - 06/04	243	279	337	575	655	588	335	1222	1222	243	529	0
06/04 - 06/05	189	235	263	295	231	298	390	263	390	189	271	70
06/05 - 04/06	141	RAT	1062	316	100	48	59	30	1062	30	251	72
04/06 - 05/07	94	627	325	536	93	63	34	32	627	32	226	33
05/07 - 05/08	161	250	201	126	35	17	13	MI	250	13	115	44
05/08 - 06/09	68	150	117	178	54	53	47	MI	178	47	95	31
06/09 - 06/10	41	153	88	111	33	15	17	MI	153	15	65	154
06/10 - 05/11	29	416	248	189	33	35	21	MI	416	21	139	135
05/11 - 06/12	33	125	180	116	34	25	23	MI	180	23	77	53
06/12 - 06/01	25	161	212	63	36	5	12	MI	212	5	73	33
MAXIMUM	1063	750	1303	1496	1481	1601	1359	1222	1601		1164	
MINIMUM	25	125	88	63	33	5	12	30		5	65	Total :
MOYENNE	208	302	394	398	309	290	245	532			335	705 mm

Résultats exprimés en mg/m<sup>2</sup>/jour

\* = Non pris en compte dans la moyenne AI = Accès impossible D = Disparu MI = Mesure invalidée RAT = Retrouvé à terre  
 Lorsque le résultat est <10 mg/m<sup>2</sup>/jour, la valeur retenue pour le calcul de la moyenne est 5 mg/m<sup>2</sup>/jour  
 Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de

Empoussièrément et précipitations : évolution mois par mois au cours de l'année 2021



## Réseau poussières sédimentables de Liouc

Tableau historique depuis 2010

Année	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	CP6	CP7	CP8	MAX	MIN	MOY	PLUIE
2010	33	41	77	63	44	42	41	30	77	30	46	777
2011	33	35	68	63	48	40	43	30	68	30	45	785
2012	41	49	278	306	103	55	47	40	306	40	115	592
2013	26	61	102	154	51	34	28	25	154	25	60	850
2014	48	59	171	254	63	41	32	28	254	28	87	1324
2015	41	51	210	289	68	38	48	38	289	38	98	797
2016	94	67	207	656	120	72	67	52	656	52	167	784
2017	86	81	353	659	72	45	63	27	659	27	173	13
2018	63	229	123	439	81	57	48	33	439	33	134	1123
2019	420	386	361	292	187	214	269	256	420	187	298	529
2020	322	337	371	363	311	369	336	334	371	311	343	566
2021	208	302	394	398	309	290	245	532	532	208	335	705
MAXIMUM	420	386	394	659	311	369	336	532	659		343	
MINIMUM	26	35	68	63	44	34	28	25		25	45	
MOYENNE	118	142	226	328	121	108	106	119			156	

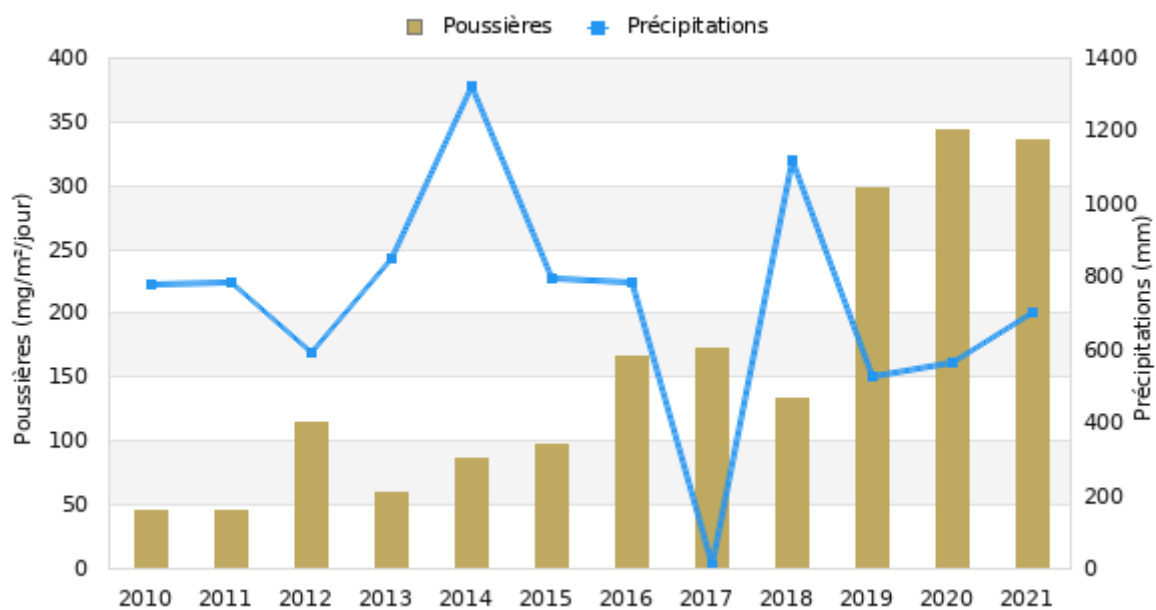
Résultats exprimés en mg/m<sup>3</sup>/jour.

Les résultats d'études internes, non pris en compte dans la moyenne, sont affichés en italique.  
Pluie en mm d'eau mesurée sur la station VIC LE FESQ (Météo-France).

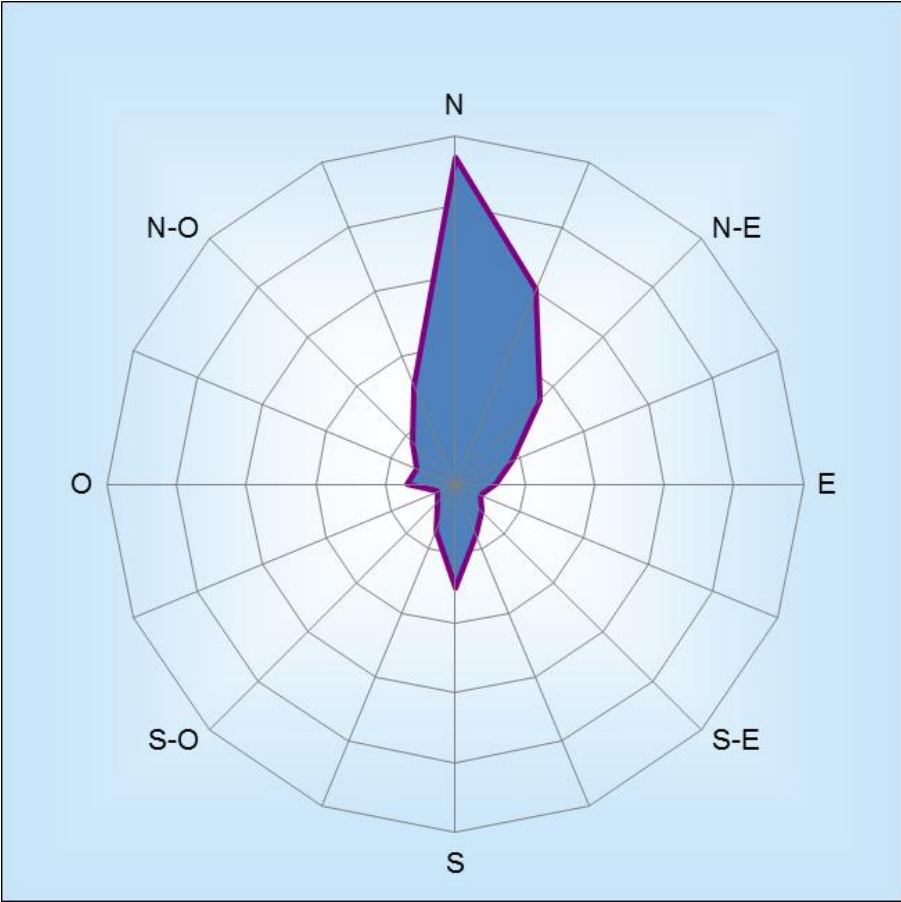
### Commentaires :

2019: 9 périodes de mesures disponibles, les résultats de décembre ont été invalidés et pas de résultats pour les mois de janvier et mai.

Empoussièrement et précipitations : évolution annuelle depuis 2010



### ROSE DES VENTS 2021 A VILLEVIEILLE



*Source : Station Météo France*

## ANNEXE 7 : Consigne de ramassage des plaquettes de dépôts

---

Les consignes d'exploitation précisent le protocole à suivre lors du changement mensuel des plaquettes de mesure des poussières sédimentables.

### ◆ DATE DE CHANGEMENT DES PLAQUETTES ET DUREE D'EXPOSITION :

Lors du ramassage, les deux conditions suivantes doivent être remplies :

- 1) Le ramassage doit être effectué **au plus près** du 30 de chaque mois dans un intervalle compris entre le 25 du mois en cours et le 5 du mois suivant.
- 2) La durée d'exposition doit être comprise entre 24 à 36 jours, en se rapprochant le plus souvent possible de 30 jours.

### Exemple :

Si un ramassage s'effectue le 25 octobre, puis le suivant le 5 décembre, la condition sur le ramassage est respectée (entre le 25 et le 5), mais pas la durée d'exposition qui est de  $6+30+5 = 42$  jours.

Ainsi, si le ramassage a lieu le 25 octobre, le prochain ramassage - afin de respecter les deux conditions - doit être effectué entre le 25 novembre et le 29 novembre ; dans ce cas, la durée d'exposition sera alors de 32 à 36 jours.

### ◆ CHANGEMENT DE PLAQUETTE :

La plaquette chargée est retirée de son support en la tenant par sa partie numérotée, et mise dans la boîte de transport. Elle est remplacée par la plaquette pré-enduite de gel de silicone au laboratoire et portant le même numéro, qui sera introduite dans la glissière.

Remarque : Il est important de mettre dans la boîte de transport les plaquettes chargées **dans l'ordre de numérotation** afin d'éviter d'éventuelles confusions lors des analyses en laboratoire.

### ◆ INCIDENTS :

Si un piquet vient à disparaître, il est remplacé. S'il est retrouvé à terre, il est remis en place, et le fait devra être signalé à Atmo Occitanie.

De façon générale, tout incident sur les plaquettes, ou toute évolution dans l'environnement de ces plaquettes doivent être signalés à Atmo Occitanie par l'intermédiaire de la feuille de route fournie par Atmo Occitanie.

## ANNEXE 7 : Consigne de ramassage des plaquettes de dépôts

---

### ◆ ENVOI DES PLAQUETTES :

Les plaquettes chargées sont retournées dans leur boîte accompagnées de la feuille de route indiquant :

- le nom du réseau,
- la date exacte de pose et de ramassage,
- les éventuels incidents (piquet disparu, plaquette à terre, etc...)

### ◆ ADRESSE D'EXPEDITION :

Les plaquettes ramassées doivent être expédiées **sous 30 jours après le ramassage** à l'adresse suivante :

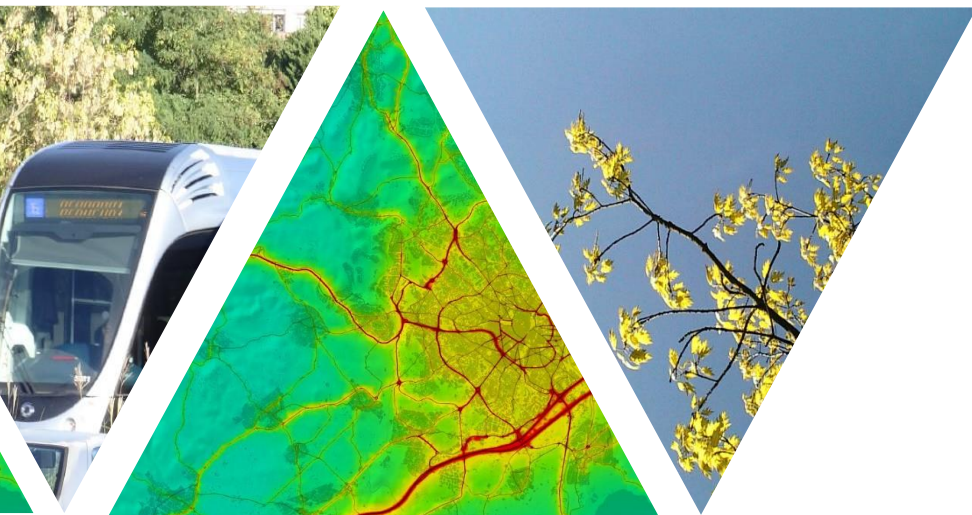
Atmo Occitanie  
10, rue Louis Lépine  
Parc de la Méditerranée  
34470 PEROLS

Le laboratoire renverra les plaquettes nettoyées et pré-enduites par retour de courrier.

#### Référents suivi des retombés de poussières Atmo Occitanie

Vincent COEFFIC : [vincent.coeffic@atmo-occitanie.org](mailto:vincent.coeffic@atmo-occitanie.org)

Christophe MULLOT : [christophe.mullot@atmo-occitanie.org](mailto:christophe.mullot@atmo-occitanie.org)



# L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

Atmo  
OCCITANIE  
votre partenaire  
Votre observatoire régional de l'air

Agence de Montpellier  
(Siège social)  
10 rue Louis Lépine  
Parc de la Méditerranée  
34470 PEROLS

Agence de Toulouse  
10bis chemin des Capelles  
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53  
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie